



RÉSUMÉ

Depuis la fin de la guerre froide, les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (ONU) se sont nettement développées aux plans de la taille, de la portée et du nombre. Même en cette période où l'Organisation traverse une crise financière, on s'attend clairement à ce que l'ONU joue un rôle central dans le nouveau système de sécurité mondiale. Ces dernières années, pourtant, l'ONU n'a pu mobiliser rapidement ses opérations de paix et répondre efficacement aux situations de crise. Le Rwanda en a été un exemple notoire. La grande leçon tirée de l'expérience rwandaise est que des mesures modestes mais opportunes peuvent faire la différence entre une situation qui est stable ou contenue et une situation qui échappe à tout contrôle. L'objectif central de cette étude est de recommander des changements, à tous les niveaux du système onusien, qui donneraient à l'ONU une meilleure capacité de réagir rapidement dans les situations de crise.

Le présent rapport recense plusieurs principes cruciaux pour la création d'une capacité onusienne de réaction rapide. Le principe de la **fiabilité** vise à réduire le délai de réponse tout en accroissant parallèlement l'efficacité. Le principe de la **qualité** vise à mener à bien les efforts plutôt qu'à constituer une force multinationale large et difficilement maniable. L'**efficacité** est un principe connexe. Une réaction précipitée et mal exécutée pourrait être pire que l'inaction. Et le principe de la **rentabilité** est fondé sur l'hypothèse qu'il vaut souvent mieux agir sans tarder, lorsqu'une situation est encore relativement fluide et peut être davantage influencée de l'extérieur — et que les coûts de l'intervention sont encore assez faibles.

Suite à un examen de la nécessité d'une capacité de réaction rapide, le rapport se penche sur des exemples de forces de réaction rapide dans deux contextes nationaux, soit celui de la France et celui des États-Unis, ainsi que dans un contexte multinational, en l'occurrence celui de l'OTAN. Il en ressort que plusieurs composantes génériques du processus de réaction rapide doivent être intégrées à toute capacité onusienne si l'on veut en assurer l'efficacité, à savoir :

- un mécanisme pour alerter rapidement le système onusien à propos d'une crise ou d'un conflit imminent;
- un processus décisionnel efficace pour faciliter la planification d'urgence et l'organisation d'une opération, y compris des arrangements de commandement et de contrôle clairement définis;
- des services de transport et une infrastructure pouvant être déployés rapidement;
- un soutien logistique;
- un financement adéquat permettant de soutenir une opération; et
- du personnel bien entraîné.

Le rapport examine ensuite le système onusien pour évaluer les capacités de l'ONU en ce qui concerne chacun de ces éléments. Après avoir relevé les lacunes du système, ses auteurs formulent 26 recommandations susceptibles de donner à l'ONU, à